

Tarifs des activités 2022



SRIAS Hauts de France
Préfecture de Région Hauts de France - SGAR/SRIAS
12, rue Jean Sans Peur - CS20003
59039 LILLE Cedex

Buigny Saint Maclou, le 01 Décembre 2021,

2021

Forfait Chasse aux trésors (1/2 journée)	Prix		
	HT	TVA	TTC
Equipe "Le trésor est à moi !" (1 personne).	22,50 €	4,50 €	27,00 €
Equipe "Duo de chercheurs" (2 personnes).	36,00 €	7,20 €	43,20 €
Equipe "Famille" (1 à 2 adultes et 1 à 4 enfants*).	45,00 €	9,00 €	54,00 €
Equipe "Tous ensemble" (jusqu'à 6 personnes).	56,25 €	11,25 €	67,50 €
Personne supplémentaire** à une équipe "Tous ensemble" (prix par personne).	9,00 €	1,80 €	10,80 €
Equipe "Tous ensemble" supplémentaire.	33,75 €	6,75 €	40,50 €

Forfait Randonnée mystère (1/2 journée)	Prix		
	HT	TVA	TTC
Equipe "Seul, même pas peur !" (1 personne).	18,00 €	3,60 €	21,60 €
Equipe "Duo de choc" (2 personnes).	29,25 €	5,85 €	35,10 €
Equipe "Famille" (1 à 2 adultes et 1 à 4 enfants*).	36,00 €	7,20 €	43,20 €
Equipe "Tous ensemble" (jusqu'à 6 personnes).	45,00 €	9,00 €	54,00 €
Personne supplémentaire** à une équipe "Tous ensemble" (prix par personne).	6,75 €	1,35 €	8,10 €
Equipe "Tous ensemble" supplémentaire.	22,50 €	4,50 €	27,00 €

Sortie nature (1/2 journée) (prix à la personne)	Prix		
	HT	TVA	TTC
Adulte (à partir de 15 ans)	11,25 €	2,25 €	13,50 €
Enfant (à partir de 4 ans)	7,50 €	1,50 €	9,00 €

Sortie photo (1/2 journée) (prix à la personne)	Prix		
	HT	TVA	TTC
Adulte (à partir de 15 ans)	45,00 €	9,00 €	54,00 €
Enfant (à partir de 10 ans)	29,25 €	5,85 €	35,10 €

* Enfants de 4 à 15 ans. ** Pour garantir une bonne expérience de jeu, les équipes sont limitées à 10 personnes.

Ces prix tiennent compte d'une réduction de 10% accordée aux adhérents du SRIAS sous présentation d'un justificatif. Ils sont valables pour l'année 2021.

Profitez d'une expérience unique en compagnie d'un guide certifié



Baie de Somme Exploration - SASU au capital social de 5 000 euros
842 980 484 RCS Amiens - SIRET 842 980 484 00013 - TVA FR 47 842980484
Siège social : Ferme de Blanche Abbaye - Route du Plessiel - 80132 Buigny-Saint-Maclou
Téléphone : 06 17 15 30 76 - E-mail : contact@baiedesomme-exploration.fr

La réservation ou la participation à une animation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Inscription - réservation

La réservation s'effectue par téléphone, courrier ou e-mail. Pour les groupes de plus de 10 personnes, elle donne lieu à la rédaction d'un devis. La réservation devient effective au paiement des places.

Composition du groupe

Dans un souci de proposer une prestation de qualité, le nombre de participants est limité à 40 personnes. Au-delà, il sera nécessaire de prévoir plusieurs créneaux ou une animation spécifique (nous contacter).

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Ils resteront sous sa responsabilité durant l'intégralité de l'animation.

Moyen de paiement

Les prix s'entendent TTC. La devise est l'euro.

Le paiement est réalisé sur présentation de la facture. Il s'effectue en espèce, chèque bancaire, chèque vacances, virement bancaire ou via le site internet.

Les tarifs pourront être modifiés en cas de changement législatif et/ou réglementaire susceptibles d'entraîner des variations de prix tels que : modification du taux de TVA applicable, instauration de nouvelles taxes, etc.

Frais annexes non compris dans le prix de vente

Les frais d'accès aux sites, les frais de transports, les hébergements ou les repas ne sont pas inclus dans le devis proposé par Baie de Somme Exploration. Le jour de l'animation, il conviendra de régler ces frais annexes éventuels directement aux entités concernées. Baie de Somme Exploration reste à votre disposition pour vous informer sur l'estimation de ces frais annexes.

Matériel

Lors de l'animation, il sera fourni aux clients soit un GPS, soit une carte. Ce matériel est compris dans le prix de la prestation.

Le GPS est prêté suite à la remise d'un chèque de caution de 200 € et d'une pièce d'identité. Ces derniers seront rendus à la fin de l'animation, après vérification du bon fonctionnement du GPS.

Baie de Somme Exploration ne peut être tenu responsable pour toute perte ou détérioration des effets personnels du client. Le client est entièrement responsable de ses effets personnels pendant l'animation.

Afin de profiter de l'animation dans les meilleures conditions, le client est invité à ne venir qu'avec le strict nécessaire. En effet, aucun objet personnel, quel qu'il soit, ne pourra être gardé pendant l'animation par la société Baie de Somme Exploration.

Sécurité

Le client doit se montrer respectueux envers l'animateur et les autres participants à l'animation. Avant le départ, l'animateur donnera les consignes de sécurité à respecter pendant toute l'animation. Le client s'engage à les respecter scrupuleusement, et ce, pendant toute la durée de l'animation. Pendant l'animation, le client s'engage à être à l'écoute des consignes données par le guide, qu'elles soient verbales ou non (signes faits avec les mains etc...).

Il est interdit de s'éloigner du périmètre défini au début de l'animation, sauf en cas de nécessité liée à la sécurité de tout ou partie du groupe ou d'autrui, ou de demande expresse du guide.

Les animations ont lieu notamment à l'extérieur. Le client est prié d'adapter sa tenue aux conditions météorologiques prévues le jour de son animation.

Le client est conscient des risques inhérents à l'activité. Il s'assure d'avoir les capacités physiques pour suivre l'animation. Il en assume l'entière responsabilité, et de ce fait s'engage à ne pas en faire porter, d'aucune manière que ce soit, la responsabilité à l'animateur et à la société Baie de Somme Exploration.

Dans tous les cas, la société Baie de Somme Exploration et son animateur ne peuvent être tenus responsables d'un accident dû à une prise d'initiative de la part du client ou en cas de non-respect des consignes de sécurité de l'animateur.

L'animateur encadrant les activités peut décider pour la sécurité du groupe (client alcoolisé, ne respectant pas les règles de sécurité etc...) de demander à un ou plusieurs clients de ne pas y prendre part, ou de quitter le groupe en cours de l'animation. Le ou les clients concernés doivent s'exécuter sans discussion.

Un client ainsi écarté par l'animateur ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Conditions d'annulation

Baie de Somme Exploration se réserve le droit d'annuler l'une de ses animations en cas de force majeure, indisponibilité soudaine et non prévisible de l'animateur, ou en cas de nombre insuffisant de participants. En cas d'annulation à l'initiative de la société Baie de Somme Exploration, cette dernière préviendra les participants concernés par voie électronique (via les données fournies lors de la réservation), leur proposera de reporter sur d'autres créneaux et le cas échéant à leur remboursement intégrale.

Si le nombre minimum de 5 participants est atteint au plus tard 48h00 avant le début de la animation, une confirmation sera transmise aux participants par voie électronique.

Assurances

Le client déclare qu'il est bien titulaire d'une police d'assurance de responsabilité civile.

Baie de Somme Exploration a de son côté contracté, auprès de SwissLife, une police d'assurance de responsabilité civile professionnelle.

Réclamations

Toute réclamation relative à une visite guidée doit être adressée au siège social de Baie de Somme Exploration par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai inférieur à 15 jours après l'animation.